

Séance ordinaire du conseil de Ville du lundi 14 avril 2025

Bonjour à tous, le moins que l'on puisse dire est que notre Ville est en ébullition. Le contrat pour la nouvelle rue qui desservira la nouvelle école secondaire a été adopté au coût de 4 633 000 \$. Plusieurs subventions gouvernementales seront rattachées à cette enveloppe. La réfection du ponton du ruisseau Marois y est incluse. Le tronçon projeté débute sur la rue Principale et se terminera, pour le moment, à l'endroit où doit être construit un nouveau pont en face du marché Métro sur la route 117.

Une nouvelle méthode de gérance de nos matières récupérées dans le bac bleu s'avérera payante pour Prévost. Le groupe Tricentris, rattaché à l'écocentre régional, remettra à Prévost 1 049 000 \$, et ce, pour la première des cinq années du projet.

Le conseiller Leckman ainsi que le conseil de ville de Prévost nous invitent au grand rendez-vous environnemental le 17 mai, de 9 h à 14 h, à l'école Val des Monts. Des arbrisseaux de différentes espèces y seront distribués, des conseils d'horticulture avec la SHER, ainsi que des tests d'eau potable avec rabais.

Une ordonnance a été émise envers l'entrepreneur du groupe Aquages-tion, entreprise qui opère deux systèmes privés d'eau potable, un au lac Blondin et l'autre au lac Renaud. Le propriétaire n'aurait pas rempli ses obligations et le gouvernement prendra en main les analyses d'eau nécessaire.

Le règlement concernant le prêt de livres à la bibliothèque sera modifié, nous pourrions valider le premier prêt une deuxième fois sans présenter le livre à la bibliothèque.

Une étude de capacité résiduelle de production d'eau sera effectuée au puits du domaine Laurentien au coup de 16 900 \$.

La ville continue son virage vert : deux véhicules Toyota RAV4 hybrides branchables ont été achetés pour un total de 112 309 \$.

Le bassin n° 1 des champs d'épuration de notre ville sera vidé très bientôt, un nouvel entrepreneur a pris le dossier en main et tout semble bien aller. Un système de brumisation a été loué au coût de 32 308 \$ au cas où des odeurs désagréables se manifesteraient durant l'opération nettoyage.

Un indicateur de vitesse sur remorque a été acheté pour la somme de 19 200 \$. En plus, les données peuvent être collectées, ce qui permet d'établir des statistiques.

Le projet *La Route bleue*, qui est une activité de descente en canot de la rivière du Nord durant l'été, devrait être mis sur pied cet été avec l'approbation de la ville de Piedmont. Le Groupe plein air libre d'esprit offrira, pour sa part, le service de navette de Prévost à Piedmont pour le retour au point de départ. Une subvention de 8048 \$ a été accordée au Groupe plein air libre d'esprit et une réduction de 50 % sera accordée à tous les Prévostois, plus 10 % si réservée à l'avance.

Deux contrats ont été votés concernant le déneigement : le premier pour l'achat d'un camion six roues au coût 261 900 \$, et un deuxième pour l'équipement qui s'y rattache pour 125 000 \$.

Madame Delphine Linos questionne le maire sur les disponibilités offertes concernant le transport des cégépiens. Le maire défend avec force le transport offert par le TAC qui est disponible et les 85 000 \$ dépensés annuellement pour que l'autobus, qu'on appelle L'Inter en provenance du Nord desserve également la ville de Prévost avec des arrêts sur la 117.

Monsieur Nicols Toupin, candidat à la mairie de Prévost à l'automne, s'informe si l'agora qui sera construite dans la future école secondaire sera toujours disponible au besoin des Prévostois. Le maire répond qu'une bonne entente a toujours régné entre le Centre de service scolaire et la Ville et n'y voit aucun problème.

Monsieur Jocelin Vaillant, de la rue des Gaillard, mentionne que son compte de taxe a augmenté de 40 % depuis 2018 et que l'indice du coût de la vie a été moindre, ceci est la raison de son mécontentement. « Il y a deux ans nous avons subi un effondrement de nos revenus et une hausse des taux d'intérêt et nous avons dû compenser financièrement, mais nous travaillons à augmenter la richesse foncière pour nous aider à combattre les aléas futurs, alors je vous encourage à vérifier votre évaluation », a répondu le maire.



ÉLECTION FÉDÉRALE / LE LUNDI 28 AVRIL

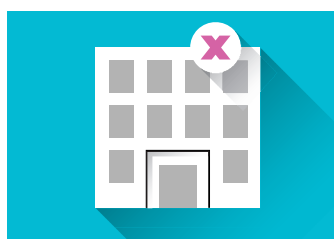
f i y x in
#CestNotreVote

L'élection fédérale aura lieu le lundi 28 avril

Il y a plusieurs façons de voter d'avance. Vous pouvez voter :



À votre bureau de vote par anticipation du vendredi 18 avril au lundi 21 avril, de 9 h à 21 h



À n'importe quel bureau d'Élections Canada d'ici le mardi 22 avril, 18 h



Par la poste – Faites votre demande d'ici le mardi 22 avril, 18 h

Votre carte d'information de l'électeur vous indique où et quand voter.

X
C'est notre vote

Visitez elections.ca pour l'information officielle sur le vote
1-800-463-6868 / elections.ca / ATS 1-800-361-8935

